

Comptes annuels 2017

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Aide financière individuelle

Pro Senectute Suisse

TABLE DES MATIÈRES

3 Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Commentaire
Comptes consolidés
Rapport de l'organe de révision

23 Aide financière individuelle de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Commentaire
Comptes
Rapport de l'organe de révision

31 Pro Senectute Suisse

Commentaire
Comptes individuels
Rapport de l'organe de révision

ENSEMBLE DE L'ORGANISATION PRO SENECTUTE

Comptes consolidés

Commentaire

Les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis conformément à toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC.

L'ensemble de l'organisation Pro Senectute termine l'exercice 2017 avec un résultat annuel de KCHF 1815 (année précédente KCHF -1443). Pro Senectute a bénéficié d'un marché financier fort, qui a permis un résultat financier élevé (KCHF 6081).

Compte de résultat

En 2017, les recettes d'exploitation de l'ensemble de l'organisation ont reculé de KCHF 1211, à KCHF 256 852. Cette baisse par rapport à l'exercice précédent s'explique par la sortie de l'association « Verein für das Alter Konolfingen ». Corrigées de cette sortie, les recettes d'exploitation ont augmenté de KCHF 9381, soit 3,8%. Cette progression résulte d'une hausse des produits des services et des ventes (+3,3%) et des contributions des pouvoirs publics (+2,7%). Après correction, les produits des dons et legs ont augmenté de 11,8%, notamment en raison de la hausse des recettes de dons et de sponsoring observée à l'occasion du jubilé, et de quelques legs importants.

Les charges des prestations ont augmenté, passant à KCHF 258 237. Corrigée de la sortie de l'association « Verein für das Alter Konolfingen », cette hausse a atteint KCHF 11 100, c'est-à-dire 4,5%. Les domaines de prestations Conseil & information et Services, en particulier, voient leur charges augmenter. En raison de séances d'information dans le cadre du 100^e anniversaire et des différentes campagnes de sensibilisation, les charges pour l'information et les relations publiques sont elles aussi en hausse.

La part des charges administratives (y c. les charges pour la recherche de fonds) s'élève à 9,8% (année précédente 10%), c'est-à-dire en-dessous de la valeur moyenne ZEWO (21%) pour des organisations similaires.

Bilan

En 2017, le capital de l'organisation a augmenté de KCHF 7008, pour atteindre KCHF 226 847. Des montants d'un total de KCHF 9855 du capital de l'organisation ont déjà été approuvés pour des projets en cours ou prévus et sont considérés comme réservés. Le taux de réserve (capital de l'organisation par rapport au total des charges de prestations en termes de mois) s'élevait fin 2017 à 10,5 mois, à savoir dans la fourchette de 3 à 18 mois recommandée par la ZEWO et en-dessous de la limite de 18 mois nouvellement fixée par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

Gestion des risques

Pro Senectute réalise chaque année une analyse des risques dans l'ensemble de l'organisation. Si besoin est, elle définit de nouvelles mesures et contrôle les mesures existantes.

Perspectives

L'année 2018 sera marquée par le nouveau contrat de subvention 2018-2021 avec l'OFAS, qui implique notamment un changement de paradigme pour le financement de Pro Senectute. Toutefois, du fait de la réglementation transitoire, les répercussions financières en 2018 resteront limitées.

Béatrice Fink

Responsable Finances, Marketing & Informatique

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bilan au 31 décembre (en KCHF)	Remarques	2016	2017
Liquidités	K1	90'571	83'361
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	K2	107'701	116'616
Créances	K3	22'283	22'609
Stocks et prestations de services non facturées	K4	524	830
Actifs de régularisation	K5	3'298	2'322
Actif circulant		224'379	225'738
Immobilisations corporelles	K6	126'694	135'091
Immobilisations financières	K7	1'943	2'010
Immobilisations incorporelles	K8	2'897	2'439
Actif immobilisé		131'534	139'541
Immobilisations financières inaliénables	K8.1	5'475	5'258
Actif immobilisé inaliénable		5'475	5'258
Total des actifs		361'388	370'537
Dettes à court terme	K9	16'462	16'145
Passifs de régularisation	K10	8'420	8'266
Provisions à court terme	K12	582	840
Capitaux étrangers à court terme		25'464	25'252
Dettes à long terme	K11	64'875	68'412
Provisions à long terme	K12	4'444	3'614
Capitaux étrangers à long terme		69'319	72'026
Capitaux étrangers		94'782	97'278
Capital des fonds affectés		46'766	46'412
Fonds étrangers (capital des fonds y compris)		141'549	143'690
Capital de la fondation		23'957	23'906
Capital libre		117'359	117'966
Capital lié		79'966	83'160
Résultat annuel		-1'443	1'815
Capital de l'organisation		219'839	226'847
Total des passifs		361'388	370'537

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Compte d'exploitation (en KCHF)	Remarques	2016	2017
Produits des services / produits des ventes	K14	128'779	123'361
Contributions des pouvoirs publics	K15	109'178	111'092
Dons, legs, recherche de fonds	K16	20'107	22'398
Total recettes d'exploitation		258'063	256'852
Charges de personnel		-28'796	-30'865
Charges d'exploitation		-13'797	-13'812
Amortissements		-666	-1'046
Conseil et information		-43'259	-45'723
Charges de personnel		-93'727	-88'635
Charges d'exploitation		-41'044	-41'089
Amortissements		-4'237	-4'194
Services		-139'009	-133'918
Charges de personnel		-2'596	-2'631
Charges d'exploitation		-3'059	-3'003
Amortissements		-133	-85
Promotion de la santé et prévention		-5'788	-5'719
Charges de personnel		-9'609	-9'929
Charges d'exploitation		-3'390	-3'578
Amortissements		-171	-171
Sport et mouvement		-13'171	-13'678
Charges de personnel		-11'675	-11'989
Charges d'exploitation		-5'259	-5'357
Amortissements		-256	-237
Formation et culture		-17'189	-17'583
Charges de personnel		-4'776	-5'198
Charges d'exploitation		-1'240	-1'491
Amortissements		-62	-69
Travail social communautaire		-6'078	-6'758
Charges de personnel		-566	-573
Charges d'exploitation		-335	-280
Amortissements		-35	-39
Construction et pérennisation du savoir		-936	-893

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Compte d'exploitation (en KCHF)	Remarques	2016	2017
Charges de personnel		-2'479	-2'557
Charges d'exploitation		-1'927	-4'748
Amortissements		-170	-189
Information et travail de relations publiques		-4'577	-7'494
Charges de personnel		-785	-831
Charges d'exploitation		-310	-226
Amortissements		-9	-10
Relations intergénérationnelles		-1'104	-1'066
Charges de personnel		-16'641	-15'267
Charges d'exploitation		-4'462	-5'580
Amortissements		-685	-831
Charges administratives		-21'788	-21'678
Charges de personnel		-1'390	-1'248
Charges d'exploitation		-2'743	-2'464
Amortissements		-20	-16
Recherche de fonds		-4'154	-3'728
Total charges des prestations	K17	-257'052	-258'237
Résultat d'exploitation		1'011	-1'386
Produits financiers		4'245	8'604
Charges financières		-2'916	-2'523
Autres produits	K18	5'091	4'039
Autres frais	K18	-4'587	-2'148
Résultat avant modifications du capital des fonds et de l'organisation		2'844	6'586
Prélèvements des fonds affectés		4'186	3'872
Affectation à des fonds affectés		-2'708	-3'148
Produits internes des fonds affectés		-325	-370
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		3'996	6'941
Prélèvements du capital lié		5'351	5'812
Prélèvements du capital libre		1'182	2'089
Affectation au capital lié		-9'287	-8'944
Affectation au capital libre		-2'685	-4'082
Résultat annuel		-1'443	1'815

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Tableau de financement (en KCHF)	2016	2017
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation	3'996	6'941
Variation du capital des fonds	-1'152	-354
Résultat avant modifications du capital des fonds et de l'organisation	2'844	6'586
Amortissements sur des immobilisations corporelles	5'867	6'143
Amortissements sur des immobilisations financières	0	0
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	671	1'057
Bénéfices provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	-790	4
Variation de l'existant Provisions	1'023	-571
Variation de l'existant Actifs cotés en bourse détenus à court terme	-4'497	-8'915
Variation de l'existant Créances	-2'129	-326
Variation de l'existant Stocks et prestations de services non facturées	93	-305
Variation de l'existant Actifs de régularisation	-1'113	976
Variation de l'existant Dettes à court terme	1'590	-317
Variation de l'existant Passifs de régularisation	315	-154
Variation de l'existant Immobilisations financières inaliénables	425	217
Transactions sans influence sur les liquidités	-1	68
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	4'297	4'463
Investissements en immobilisations corporelles	-16'408	-14'654
Investissements en immobilisations financières	-167	-95
Investissements en immobilisations incorporelles	-1'473	-645
Variation du périmètre de consolidation	-4'675	0
Désinvestissements en immobilisations corporelles	2'874	110
Désinvestissements en immobilisations financières	11	28
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	0	46
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-19'837	-15'211
Variation de l'existant Dettes à long terme	9'280	3'537
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	9'280	3'537
Variation des moyens de paiement	-6'259	-7'210
État initial des liquidités (au 1 ^{er} janvier)	96'830	90'571
État final des liquidités (au 31 décembre)	90'571	83'361

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2017	Bilan au 01.01.2017	Entrées 2017	Sorties 2017	Variation périm. consol.	Report intérêts internes	Bilan au 31.12.2017
Fonds pour l'aide individuelle / fonds de soutien	13'635	1'607	-1'718	0	-205	13'319
Fonds pour projets	8'591	820	-1'420	0	0	7'991
Fonds pour bâtiments et infrastructures	1'301	30	-12	0	0	1'319
Fonds pour logements adaptés	5'205	62	0	0	0	5'267
Fonds où seul le produit peut être utilisé	13'230	108	-275	0	302	13'365
Autres fonds	4'805	521	-448	0	274	5'152
Total fonds affectés	46'766	3'148	-3'872	0	370	46'412

Exercice 2016	Bilan au 01.01.2016	Entrées 2016	Sorties 2016	Variation périm. consol.	Report intérêts internes	Bilan au 31.12.2016
Fonds pour l'aide individuelle / fonds de soutien	12'664	1'411	-1'584	-39	1'183	13'635
Fonds pour projets	10'594	958	-1'855	0	-1'107	8'591
Fonds pour bâtiments et infrastructures	1'248	65	-12	0	0	1'301
Fonds pour logements adaptés	5'205	0	0	0	0	5'205
Fonds où seul le produit peut être utilisé	13'216	58	-291	0	247	13'230
Autres fonds	4'991	216	-404	0	2	4'805
Total fonds affectés	47'918	2'708	-4'147	-39	325	46'766

Exercice 2017	Bilan au 01.01.2017	Entrées 2017	Sorties 2017	Variation périm. consol.	Report intérêts internes	Bilan au 31.12.2017
Capital de la fondation	23'957	0	0	0	-52	23'906
Total capital de la fondation	23'957	0	0	0	-52	23'906
Capital libre	117'359	4'082	-2'089	0	-1'385	117'966
Capital lié	79'966	8'944	-5'812	0	62	83'160
Résultat annuel	-1'443	1'815	0	0	1'443	1'815
Total capital de l'organisation	219'839	14'841	-7'901	0	69	226'847

Des montants d'un total de KCHF 9855 du capital de l'organisation ont déjà été approuvés pour des projets en cours ou prévus et sont considérés comme réservés.

Exercice 2016	Bilan au 01.01.2016	Entrées 2016	Sorties 2016	Variation périm. consol.	Report intérêts internes	Bilan au 31.12.2016
Capital de la fondation	23'930	0	0	0	27	23'957
Total capital de la fondation	23'930	0	0	0	27	23'957
Capital libre	124'062	2'685	-1'182	-10'365	2'159	117'359
Capital lié	79'181	9'287	-5'351	-3'160	9	79'966
Résultat annuel	2'333	-1'443	0	0	-2'333	-1'443
Total capital de l'organisation	229'506	10'528	-6'532	-13'525	-138	219'839

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bases de la présentation des comptes

Les présents comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis sur une base volontaire en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEW0 (service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes annuels consolidés 2017 de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute comprennent les comptes individuels de Pro Senectute Suisse et les comptes de toutes les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute (OPS), juridiquement autonomes. Les comptes des organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute comportent en outre les comptes annuels de sections, de centres régionaux et d'EMS juridiquement indépendants. Pro Senectute Suisse n'a pas de participation financière dans les OPS et ne contrôle pas les OPS intégrées dans la consolidation au sens de Swiss GAAP RPC 21 et 30. Les comptes consolidés sont donc établis sur une base volontaire.

Dans la présente consolidation, tous les comptes sont mis en commun, à la suite de quoi les transactions ainsi que les créances et les dettes réciproques entre Pro Senectute Suisse, les OPS et leurs institutions sont éliminées. Il n'y a donc pas de consolidation du capital.

Si une société dans laquelle Pro Senectute Suisse n'a aucune participation rejoint ou quitte l'ensemble de l'organisation Pro Senectute, les actifs et les capitaux étrangers seront consolidés ou déconsolidés à la date de référence, et la différence sera indiquée sans incidence sur le résultat dans le capital de l'organisation, dans la colonne «Variation du périmètre de consolidation».

L'association «Verein für das Alter Konolfingen» a quitté l'ensemble de l'organisation Pro Senectute au 14 décembre 2016. Elle a donc été déconsolidée de la sous-consolidation de Pro Senectute Berne à cette date.

Les organisations suivantes ont été entièrement consolidées au 31 décembre 2017:

Nom (canton/région)	Forme juridique	Siège
Pro Senectute Argovie	fondation	Aarau
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Intérieures	fondation	Appenzell
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Extérieures	fondation	Herisau
Pro Senectute beider Basel	fondation	Bâle
- Fondation Sedlmayer-Lips		
- Fondation Bernus-Loretan		
Pro Senectute Berne	association	Berne
- Pro Senectute Région de Berne		
- Pro Senectute Oberland bernois		
- Pro Senectute Frutigland avec maisons de retraite Frutigen et Reichenbach		
- Pro Senectute Région Interlaken avec maisons de retraite Birgli, Brienz et Rosenau, Matten		
- Pro Senectute Niedersimmental avec maisons de retraite Eigen, Faulensee et Lindenmatte, Erlenbach		
- Pro Senectute Oberhasli		
- Pro Senectute Obersimmental		
- Pro Senectute Saanenland		
- Pro Senectute Thoun		
- Pro Senectute Biel/Bienne-Seeland		
- Pro Senectute Emmental-Oberaargau		
- Pro Senectute Berthoud avec maisons de retraite Buchegg, Burgdorf et Chalet Erika, Berthoud		
- Pro Senectute Wangen		
Pro Senectute Fribourg	fondation	Villars-sur-Glâne
Pro Senectute Genève	association	Genève
Pro Senectute Glaris	fondation	Glaris
Pro Senectute Grisons	fondation	Coire
Pro Senectute Arc Jurassien	fondation	Delémont
Pro Senectute Lucerne	fondation	Lucerne
Pro Senectute Nidwald	fondation	Stans

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Pro Senectute Obwald	fondation	Sarnen
Pro Senectute St-Gall	fondation	St-Gall
Pro Senectute Schaffhouse	fondation	Schaffhouse
Pro Senectute Soleure	fondation	Soleure
Pro Senectute Schwyz	association	Schwyz
Pro Senectute Thurgovie	fondation	Weinfelden
Pro Senectute Ticino e Moesano	fondation	Lugano
Pro Senectute Uri	fondation	Altdorf
Pro Senectute Vaud	association	Lausanne
- Fondation Pro Senectute Vaud		
Pro Senectute Valais	fondation	Sion
Pro Senectute Zoug	fondation	Zoug
Pro Senectute Zurich	fondation	Zurich
Pro Senectute Suisse	fondation	Zurich
AvantAge	société simple	Zurich

Transactions avec des parties liées

Sont considérées comme « parties liées » au sens de la norme RPC 15 les institutions et les personnes individuelles qui peuvent éventuellement exercer une influence en raison de leurs relations financières ou autres. En 2017, les transactions avec des parties liées ont essentiellement concerné le domaine des prestations de services et la prévoyance du personnel (KCHF 337 au total) ainsi que les dons et les legs (KCHF 128).

Principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le bilan est en principe établi sur la base du « coût historique d'acquisition ». S'agissant des titres, les valeurs actuelles sont appliquées dans l'actif circulant. Toutes les valeurs sont exprimées en milliers de CHF. Sauf indication contraire, toutes les valeurs sont arrondies au millier (CHF 1000) le plus proche.

K1 Liquidités

Les liquidités incluent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires. L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les comptes.

K2 Actifs cotés en bourse détenus à court terme

Les actifs cotés en bourse détenus à court terme incluent les obligations, les actions, les parts de fonds et les placements d'une durée inférieure à 12 mois. Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours ou à la valeur nominale (placements) de la date du bilan. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les dépôts.

K3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2016	Bilan au 31.12.2017
Parties liées	55	51
Pouvoirs publics/collectivité	3'696	5'055
Tiers	19'067	17'853
Corrections de valeurs des créances de tiers	-534	-351
Total des créances	22'283	22'609
dont provenant de livraisons et de prestations	20'421	20'671

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. La correction de valeur des créances de tiers s'effectue sur la base de la correction de valeur unique ou d'une correction de valeur forfaitaire. La correction de valeur forfaitaire peut s'élever à 2 %.

K4 Stocks et prestations de services non facturés

	Bilan au 31.12.2016	Bilan au 31.12.2017
Stocks	339	480
Prestations de services non facturés	186	350
Total Stocks et prestations de services non facturés	524	830

Les stocks sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse : sont appliqués soit les coûts d'acquisition, soit la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure. Les prestations de services non facturés sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K5 Actifs de régularisation (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2016	Bilan au 31.12.2017
Dépenses pour les projets du nouvel exercice comptable	1'024	1
Pouvoirs publics/collectivité	364	517
Autres	1'910	1'804
Total actifs de régularisation	3'298	2'322
dont vis-à-vis de parties liées	4	0

K6 Immobilisations corporelles 2017 (en KCHF)

	Bilan au 01.01.2017	Entrées 2017	Sorties 2017	Variation périm. consolid.	Écritures correctives 2017	Bilan au 31.12.2017
Installations et équipement	23'259	1'431	-237	0	-237	24'217
Véhicules	3'188	153	-325	0	-33	2'984
Autres immobilisations corporelles	8'667	8'655	-875	0	-7'569	8'878
Immeubles d'exploitation	143'121	2'166	0	0	7'791	153'078
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	20'717	2'248	0	0	0	22'965
Valeurs d'acquisition	198'952	14'654	-1'437	0	-47	212'122
Installations et équipement	15'634	1'599	-224	0	-379	16'630
Véhicules	2'354	286	-314	0	-33	2'293
Autres immobilisations corporelles	4'733	596	-785	0	-9	4'535
Immeubles d'exploitation	45'890	3'348	0	0	373	49'611
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	3'647	314	0	0	0	3'961
Amortissements cumulés	72'258	6'143	-1'323	0	-47	77'031
Total immobilisations corporelles	126'694					135'091

Immobilisations corporelles 2016 (en KCHF)

	Bilan au 01.01.2016	Entrées 2016	Sorties 2016	Variation périm. consolid.	Écritures correctives 2016	Bilan au 31.12.2016
Installations et équipement	24'761	1'922	-1'113	-2'310	0	23'259
Véhicules	3'287	235	-196	-138	0	3'188
Autres immobilisations corporelles	6'082	3'458	-874	0	1	8'667
Immeubles d'exploitation	161'769	9'362	-6'294	-19'975	-1'742	143'121
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	18'864	1'432	-670	0	1'092	20'717
Valeurs d'acquisition	214'763	16'408	-9'147	-22'423	-649	198'952
Installations et équipement	16'648	1'603	-745	-1'872	0	15'634
Véhicules	2'359	321	-196	-130	0	2'354
Autres immobilisations corporelles	4'409	543	-218	0	0	4'733
Immeubles d'exploitation	59'547	3'252	-5'843	-10'417	-649	45'890
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	3'559	149	-61	0	0	3'647
Amortissements cumulés	86'522	5'867	-7'063	-12'419	-649	72'258
Total immobilisations corporelles	128'241					126'694

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition. Les durées d'utilisation moyennes acceptées sont les suivantes :

Mobilier	10 ans	Véhicules	5 ans
Autre matériel de bureau	10 ans	Aménagement locataire	5-10 ans
Matériel auxiliaire	5 ans	(selon le type d'aménagement, au max. pour la durée résiduelle du bail)	
Informatique (matériel/serveurs)	4 ans	Immeubles (d'exploitation)	40 ans
Ouvrages de la bibliothèque	10 ans	Immeubles (hors exploitation)	50 ans

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K7 Immobilisations financières 2017 (en KCHF)

	Bilan au 01.01.2017	Entrées 2017	Sorties 2017	Écritures correctives 2017	Bilan au 31.12.2017
Parties liées	250	0	0	0	250
Projets	583	0	-27	0	555
Tiers	275	34	-1	0	307
Participations	838	62	0	0	900
Valeurs d'acquisition	1'946	95	-28	0	2'013
Parties liées	0	0	0	0	0
Projets	0	0	0	0	0
Tiers	2	0	0	0	2
Participations	0	0	0	0	0
Amortissements cumulés	2	0	0	0	2
Total immobilisations financières	1'943				2'010

Immobilisations financières 2016 (en KCHF)

	Bilan au 01.01.2016	Entrées 2016	Sorties 2016	Écritures correctives 2016	Bilan au 31.12.2016
Parties liées	250	0	0	0	250
Projets	568	15	0	0	583
Tiers	169	152	-46	0	275
Participations	838	0	0	0	838
Valeurs d'acquisition	1'825	167	-46	0	1'946
Parties liées	0	0	0	0	0
Projets	0	0	0	0	0
Tiers	37	0	-35	0	2
Participations	0	0	0	0	0
Amortissements cumulés	37	0	-35	0	2
Total immobilisations financières	1'787				1'943

Les immobilisations financières (y c. les participations) sont inscrites au bilan à la valeur nominale, sous déduction d'un correctif de valeur individuel éventuellement nécessaire.

État des participations	Forme juridique	Siège	Part du capital en %	Part des droits de vote en %
Alterssiedlung Rankhof	Fondation	Bâle	50.00%	50.00%
Wohnbaugenossenschaft Sonnmatt	Coopérative	Willisau	1.45%	0.28%
Genossenschaft Durachtal	Coopérative	Merishausen	3.30%	3.30%

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K8 Immobilisations incorporelles 2017 (en KCHF)	Bilan au 01.01.2017	Entrées 2017	Sorties 2017	Écritures correctives 2017	Bilan au 31.12.2017
Brevets, licences, droits d'édition	621	157	0	0	778
Valeurs d'acquisition	5'129	645	-575	0	5'199
Logiciels	2'063	883	-529	0	2'416
Brevets, licences, droits d'édition	170	174	0	0	345
Amortissements cumulés	2'233	1'057	-529	0	2'761
Total immob. incorporelles	2'897				2'439

Immobilisations incorporelles 2016 (en KCHF)	Bilan au 01.01.2016	Entrées 2016	Sorties 2016	Écritures correctives 2016	Bilan au 31.12.2016
Brevets, licences, droits d'édition	501	120	0	0	621
Valeurs d'acquisition	4'483	1'473	-827	0	5'129
Logiciels	2'359	531	-827	0	2'063
Brevets, licences, droits d'édition	30	140	0	0	170
Amortissements cumulés	2'389	671	-827	0	2'233
Total immob. incorporelles	2'094				2'897

Les valeurs immatérielles sont portées au bilan aux coûts d'acquisition. Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes :

Logiciels	4 ans
Brevets, licences, droits d'édition	suivant le contrat

K8.1 Immobilis. financ. inaliénables 2017 (en KCHF)	Bilan au 01.01.2017	Entrées 2017	Sorties 2017	Écritures correctives 2017	Bilan au 31.12.2017
Valeurs d'acquisition	5'475	175	-392	0	5'258

Immobilis. financ. inaliénables 2016 (en KCHF)	Bilan au 01.01.2016	Entrées 2016	Sorties 2016	Écritures correctives 2016	Bilan au 31.12.2016
Valeurs d'acquisition	5'900	0	-425	0	5'475

K9 Dettes à court terme (en KCHF)	Bilan au	
	31.12.2016	31.12.2017
Parties liées	453	141
Pouvoirs publics / collectivité	2'173	2'506
Détenteurs de participations / organes	9	23
Tiers	12'891	11'772
Projets	478	633
Dettes envers des institutions de prévoyance	458	1'070
Total dettes à court terme	16'462	16'145
dont résultant de l'achat de biens et de prestations de services	11'936	12'184
dont part portant intérêt	913	899
dont part sans intérêts	3'614	3'062

Les dettes à court terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K10 Passifs de régularisation (en KCHF)	Bilan au	
	31.12.2016	31.12.2017
Dépenses pour des projets	897	980
Parties liées	297	243
Détenteurs de participations / organes	106	112
Pouvoirs publics / collectivité	141	408
Vacances et heures supplémentaires du personnel	3'032	3'249
Autres	3'947	3'274
Total passifs transitoires	8'420	8'266

K11 Dettes à long terme (en KCHF)	Bilan au	
	31.12.2016	31.12.2017
Parties liées	0	0
Pouvoirs publics / collectivité	352	297
Tiers	64'523	68'115
Total dettes à long terme	64'875	68'412
dont portant intérêts	64'446	68'030

Échéance des dettes à long terme portant intérêt

échéance dans 1 à 5 ans	37'723	45'394
échéance supérieure à 5 ans	26'723	22'636
Total dettes à long terme portant intérêt	64'446	68'030

Les dettes à long terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Concernant les dettes portant intérêt envers des tiers, il s'agit essentiellement de dettes hypothécaires auprès de banques. Les dettes qui arrivent à échéance ces 12 prochains mois figurent parmi les dettes à court terme.

K12 Provisions 2017 (en KCHF)	Bilan au 01.01.2017	Constitution 2017	Utilisation 2017	Dissolution 2017	Bilan au 31.12.2017
Prévoyance du personnel	4'017	10	-193	-712	3'122
Autres réserves	985	957	-596	-14	1'332
Total provisions	5'026	968	-788	-752	4'454
dont à long terme	4'444				3'614

Provisions 2016 (en KCHF)	Bilan au 01.01.2016	Constitution 2016	Utilisation 2016	Dissolution 2016	Bilan au 31.12.2016
Prévoyance du personnel	3'054	1'995	-371	-662	4'017
Autres réserves	924	856	-795	0	985
Total provisions	4'003	2'851	-1'165	-662	5'026
dont à long terme	3'247				4'444

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K13 Passifs provenant d'institutions de prévoyance (en KCHF)

Le personnel de Pro Senectute est assuré, auprès de diverses caisses de pension ou assurances juridiquement indépendantes, contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Ces caisses sont autant régies par le système de la primauté des cotisations que par celui de la primauté des prestations.

Il n'y a pas de réserves de cotisations d'employeur.

Avantages et engagements économiques (en KCHF)	Fonds patronaux	Plans de prévoyance sans variation	Plans de prévoyance avec excédent	Plans de prévoyance avec découvert	Total
Part économique au 31.12.2017	0	0	0	3'122	3'122
Part économique au 31.12.2016	0	0	0	4'017	4'017
Variation avec exercice précédent	0	0	0	-895	-895
Cotisations ajustées à la période	0	710	8'120	2'007	10'837
Charges de prévoyance 2017	0	710	8'120	2'058	10'888
Charges de prévoyance 2016	0	805	3'490	6'328	10'623

Diverses institutions de prévoyance de différentes organisations de Pro Senectute se trouvent en situation d'insuffisance de couverture au 31.12.2017. L'insuffisance de couverture de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute se monte à CHF 11,8 millions (CHF 14,3 millions l'année précédente), dont CHF 4,2 millions d'obligations éventuelles (CHF 7,5 millions l'année précédente). Des informations sur l'insuffisance de couverture de certaines organisations de Pro Senectute n'étaient pas disponibles au 31.12.2017. La part économique au 31.12.2017 se monte à CHF 3,1 millions (CHF 4,0 millions l'année précédente). Elle est entièrement provisionnée.

K14 Recettes des services (en KCHF)	2016	2017
Services fournis par des parties liées	204	190
Autres recettes des services	128'575	123'171
Total recettes des services	128'779	123'361

K15 Contributions des pouvoirs publics (en KCHF)

En plus des subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse) et l'art. 17 LPC (aide financière individuelle), ce poste contient également des contributions cantonales et communales. S'agissant de la promotion de l'aide à la vieillesse selon l'art. 101bis LAVS, CHF 47,3 millions ont été versés aux organisations cantonales/intercantonales de Pro Senectute et CHF 6,7 millions à Pro Senectute Suisse.

K16 Dons, legs, recherche de fonds (en KCHF)

La part affectée des dons et des legs se monte à KCHF 2354 (KCHF 1609 l'année précédente).

K17 Charges des prestations (en KCHF)

Les chiffres sont présentés selon les domaines de prestations stratégiques du « concept de développement pour l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ». Ce concept de développement a été adopté par l'assemblée de la fondation de juin 2007.

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K17 Total charges des prestations (en KCHF)

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Charges de projets	Charges admin. / fundraising	Total
Charges de personnel	153'208	16'514	169'723
Charges d'exploitation	73'585	8'044	81'629
Amortissements	6'039	847	6'886
Total 2017	232'832	25'406	258'237
Total 2016	231'110	25'942	257'052

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)	2016	2017
en % de la totalité des charges des prestations	10%	10%

K18 Autres charges et produits

	2016	2017
Produits hors exploitation	2'766	3'874
Charges hors exploitation	-1'902	-1'932
Bénéfices comptables résultant de la vente d'immobilisations	843	8
Pertes comptables résultant de la vente d'immobilisations	-52	-12
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	1'161	157
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	-2'313	-204
Total autres produits	4'771	4'039
Total autres charges	-4'267	-2'148

K19 Incidence sur les postes du compte d'exploitation suite à la sortie de l'association « Verein für das Alter Konolfingen »

	2016
Produits des services / produits des ventes	9'423
Contributions des pouvoirs publics	1'091
Dons, legs, recherche de fonds	78
Services	-9'901
dont charges de personnel	-7'439
dont charges d'exploitation	-1'894
dont amortissements	-568
Recherche de fonds (charges d'exploitation)	-4
Charges administratives (charges d'exploitation)	-10
Résultat d'exploitation	-677

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Autres indications

Obligations éventuelles et cautionnements (en KCHF)	31.12.2016	31.12.2017
Autres obligations éventuelles	390	443
Cautionnements envers des tiers	296	736
Total obligations éventuelles et cautionnements	686	1'178

Responsabilité solidaire

Certaines organisations de Pro Senectute sont solidairement responsables vis-à-vis des sociétés suivantes:

- AvantAge, société simple
- Services Alzheimer GE, société simple

Nombre d'équivalents temps plein

En moyenne annuelle, le nombre d'équivalents temps plein était de 1650 au cours de l'exercice sous revue (1745 l'année précédente).

Instruments financiers dérivés 2017 (en KCHF)

Catégorie	31.12.2017		
	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	1'254	0	9
Opérations à terme sur devises USD	2'690	24	0
Opérations à terme sur devises GBP	295	0	0
Opérations à terme sur devises AUD	112	0	1
Opérations à terme sur devises JPY	105	1	0
Opérations à terme sur devises CAD	0	0	0
Total instruments financiers dérivés 2017	4'456	26	11
dont inscrites au bilan à la valeur actuelle dans l'actif circulant		7	

Instruments financiers dérivés 2016 (en KCHF)

Catégorie	31.12.2016		
	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	938	0	0
Opérations à terme sur devises USD	2'659	44	0
Opérations à terme sur devises GBP	304	5	0
Opérations à terme sur devises AUD	110	2	0
Opérations à terme sur devises JPY	104	0	0
Opérations à terme sur devises CAD	46	0	0
Total instruments financiers dérivés 2016	4'161	51	0
dont inscrites au bilan à la valeur actuelle dans l'actif circulant		42	

¹Valeur de remplacement

Leasings opérationnels (en KCHF)

Échéance	31.12.2016	31.12.2017
1 an	94	154
2 - 5 ans	504	326
Total leasings opérationnels	598	480

Contrats de location à long terme (en KCHF)

Échéance	31.12.2016	31.12.2017
1 - 5 ans	11'821	11'968
plus de 5 ans	3'988	5'781
Total contrats de location à long terme	15'809	17'749

Actifs mis en gage (en KCHF)

	31.12.2016	31.12.2017
Immeubles	90'611	104'041
Titres	1'184	2'148
Total actifs mis en gage	91'795	106'188

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Indemnités aux membres des organes dirigeants des 24 organisations de Pro Senectute et de Pro Senectute Suisse (en KCHF)

	2016	2017
Défraiements, honoraires et indemnités de séance	526	483
dont en faveur des président-e-s	195	187

Indemnités aux membres de la direction des 24 organisations de Pro Senectute et de Pro Senectute Suisse (en KCHF)

	2016	2017
Indemnités aux membres des directions (75 personnes au total)	10'268	9'762

Honoraires pour l'organe de révision

	2016	2017
Indemnités pour les prestations de révision	510	487
Indemnités pour d'autres prestations	50	50

Services fournis sans contre-prestation

Des bénévoles ont soutenu les organisations de Pro Senectute en fournissant au total plus de 846 122 heures de travail gratuites (dont 13 504 heures par les membres dirigeants).

Donations à titre gracieux sous forme de dons matériels et de prestations

Au total, Pro Senectute s'est vu mettre à disposition gracieusement des salles de formation à hauteur de KCHF 46 ainsi que des prestations en nature à hauteur de KCHF 104. En outre, des annonces-bouchon sont publiées gratuitement. La contre-valeur n'est pas quantifiable.

Variations après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir une incidence majeure sur les comptes 2017 n'est intervenu après la date du bilan.



**KPMG SA
Audit**

Badenerstrasse 172
CH-8004 Zurich

Case postale
CH-8036 Zurich

Téléphone +41 58 249 31 31
Téléfax +41 58 249 44 06
www.kpmg.ch

Rapport sur l'audit volontaire au conseil de fondation sur les

comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons audité les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle du réviseur indépendant.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux normes Swiss GAAP RPC, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion.



*Ensemble de l'organisation Pro Senectute
Rapport sur l'audit volontaire au conseil de fondation sur les comptes consolidés 2017*

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en accord avec les normes Swiss GAAP RPC.

KPMG SA

Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé

Michael Herzog
Expert-réviseur agréé

Zurich, 17 mai 2018

Annexe:

- Comptes annuels consolidés constitués du bilan, du compte d'exploitation, du tableau de financement, du tableau de variation du capital et annexe

-
- 23 Aide financière individuelle de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute**
Commentaire
Comptes
Rapport de l'organe de révision

AIDE FINANCIÈRE INDIVIDUELLE DE L'ENSEMBLE DE L'ORGANISATION PRO SENECTUTE

Comptes aide financière individuelle

Commentaire

En vertu de l'art. 17, al. 1, let. a de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'assurance vieillesse, survivants et invalidité (LPC), la Confédération octroie à Pro Senectute une subvention annuelle de CHF 16,5 millions au maximum pour l'aide financière individuelle. Avec ces fonds, Pro Senectute soutient les personnes âgées, notamment pour limiter, voire même enrayer la détresse matérielle, psychosociale et physique. À cet effet, elle octroie des aides financières individuelles (AFI) en complément des montants versés par les assurances sociales légales et des autres soutiens financiers.

L'exercice 2017 se solde par un résultat annuel de KCHF 73 en faveur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) (KCHF -680 l'année précédente).

Compte de résultat

Les charges ont diminué de KCHF 43, ce qui s'explique par le recul des prestations financières périodiques, comme l'année précédente (-7,9%). Les prestations financières uniques ont connu une légère hausse (+0,4%). La subvention octroyée par l'OFAS pour les frais d'application est toujours calculée sur la base des charges saisies l'année précédente. Elle a légèrement augmenté en 2017 (+3,4%).

Les produits ont progressé de KCHF 710, en particulier grâce aux remboursements reçus, à hauteur de KCHF 1004.

Bilan

L'examen du bilan des moyens AFI montre que le poste « Autres actifs AFI » a augmenté de KCHF 108 par rapport à 2016, c'est-à-dire de 26%. Celui-ci comprend surtout des cautions de loyers qui ont été financées par des moyens AFI. Afin de prendre en compte le risque de défaillance, celles-ci ont été provisionnées pour le même montant dans les passifs AFI.

Perspectives

Au vu de l'évolution démographique, il y a fort à penser que le nombre de demandes et, en corollaire, le besoin d'aide individuelle continueront d'augmenter.

Béatrice Fink

Responsable Finances, Marketing & Informatique

Aide financière individuelle Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bilan au 31 décembre (en CHF)	Remarques	2016	2017
Liquidités	K1	1'868'587	1'782'792
Créances d'impôt anticipé		477	480
Autres actifs AFI	K2	416'720	524'950
Total des actifs		2'285'784	2'308'222

Créancier OFAS	K3	1'570'255	1'643'363
Autres passifs AFI	K4	715'530	664'859
Total des passifs		2'285'784	2'308'222

Compte d'exploitation (en CHF)	Remarques	2016	2017
Prestations en espèces uniques		12'948'278	13'005'251
Prestations en espèces périodiques		2'022'773	1'863'766
Frais d'application		1'707'523	1'766'280
Total des charges		16'678'574	16'635'297

Moyens AFI OFAS	K5	15'907'117	15'703'800
Remboursements	K6	90'280	1'004'550
Produit des intérêts	K7	1'095	55
Total des produits		15'998'493	16'708'405

Résultat annuel à la charge (-) / en faveur (+) du créancier OFAS		-680'082	73'108
--	--	-----------------	---------------

Aide financière individuelle

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'aide financière individuelle (moyens AFI) au titre des articles 17 et 18 LPC

Bases de la présentation des comptes

Les comptes consolidés 2017 des moyens AFI ont été établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, les dispositions du droit suisse, surtout la partie sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code des obligations (art. 957 à 962 CO) ainsi que les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute.

K1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent pas de devises.

K2 Autres actifs AFI

Ce poste comprend les avances AFI et les cautions de loyer ainsi que des avoirs provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K3 Créancier OFAS

Cette position indique la somme totale des moyens AFI non utilisés. Il s'agit de fonds de tiers en faveur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

K4 Autres passifs AFI

Provisions sur des avances AFI et des cautions de loyer ainsi que des dettes provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K5 Moyens AFI OFAS

Moyens AFI reçus de l'OFAS dans l'année sous revue.

K6 Remboursements

Remboursements reçus des cantons, des communes et de particuliers sur des contributions d'assistance déjà fournies.

K7 Produit des intérêts

Intérêts bruts de l'année sous revue.

Aide financière individuelle

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Aide financière individuelle au titre de l'art. 18 LPC

Organisations cantonales de Pro Senectute	2016	2017
Argovie	542'659	452'750
Appenzell Rhodes-Extérieures	69'211	73'584
Appenzell Rhodes-Intérieures	7'680	10'644
Arc Jurassien	721'036	578'582
Beider Basel	1'416'404	1'345'918
Berne	2'693'079	2'686'816
Fribourg	1'071'664	934'147
Genève	922'994	995'358
Glaris	42'719	42'621
Grisons	301'947	294'961
Lucerne	864'181	970'011
Nidwald	52'340	55'238
Obwald	15'457	9'938
Schaffhouse	138'311	146'699
Schwyz	116'953	141'385
Soleure	328'065	386'184
St-Gall	602'841	626'104
Thurgovie	268'598	281'349
Ticino e Moesano	856'633	848'571
Uri	27'320	8'817
Vaud	1'488'858	1'382'017
Valais	447'540	448'935
Zoug	86'785	83'827
Zurich	1'887'775	2'064'565
Total (en CHF)	14'971'051	14'869'017

Pro Senectute est chargée par la Confédération d'octroyer des aides financières individuelles aux personnes âgées dans le besoin. Ce mandat est fondé sur l'article 18 de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (LPC). L'aperçu ci-dessus fait état des différents montants alloués. Si nécessaire, Pro Senectute accorde des aides financières supplémentaires qu'elle finance par ses propres moyens.



KPMG SA
Audit

Badenerstrasse 172
CH-8004 Zurich

Case postale
CH-8036 Zurich

Téléphone +41 58 249 31 31
Téléfax +41 58 249 44 06
www.kpmg.ch

Rapport de l'auditeur indépendant pour l'audit au conseil de fondation de

l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute selon l'article 17 et 18 LPC

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons audité l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles de Pro Senectute, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du conseil de fondation

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement de cet état financier en conformité avec l'article 17 et 18 LPC. Le conseil de fondation est également responsable d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC sur la base de notre audit. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que l'état financier ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans l'état financier. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que l'état financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère de l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comprend, en outre; une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des évaluations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour fonder notre opinion.



Ensemble de l'organisation Pro Senectute
Rapport de l'auditeur indépendant pour l'audit
au conseil de fondation de l'état financier de la répartition et utilisation
des aides financières individuelles selon article 17 et 18 LPC

Opinion

Selon notre appréciation, l'état financier pour l'exercice de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute arrêté au 31 décembre 2017 donne une image fidèle de la répartition et de l'utilisation des aides financières individuelles en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC.

KPMG SA

Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé

Michael Herzog
Expert-réviseur agréé

Zurich, 17 mai 2018

Annexe:

- Etat financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC

31 Pro Senectute Suisse
Commentaire
Comptes individuels
Rapport de l'organe de révision

PRO SENECTUTE SUISSE

Comptes individuels

Commentaire

Sur le plan financier également, l'année de jubilé 2017 s'est avérée réjouissante pour Pro Senectute Suisse. La situation financière de Pro Senectute Suisse est solide.

Compte de résultat

Au cours de l'année du 100^e anniversaire, les recettes d'exploitation ont progressé de 32,6% pour s'élever à KCHF 18 987. Cette forte hausse s'explique par l'augmentation des produits des services et des ventes, en particulier ceux résultant des partenariats, ainsi que d'autres recettes en lien avec le jubilé. Elle découle également de la forte demande du dossier de dispositions personnelles DOCUPASS. Les produits des dons, des legs et de la recherche de fonds ont également progressé, atteignant KCHF 2780. Le don issu de l'action de Noël de la Migros, à hauteur de KCHF 764, y a contribué de manière significative.

En raison des nombreux événements et mesures liés au 100^e anniversaire, les charges des prestations ont augmenté, passant à KCHF 19 178. L'incidence du jubilé apparaît notamment dans les charges relatives à « Information et relations publiques ». L'événement interne organisé dans le cadre du jubilé le 1^{er} avril 2017 a été imputé aux charges administratives. Il a été en grande partie financé par les contributions des partenaires du jubilé.

Le résultat financier 2017, qui s'élève à KCHF 1086, est lui aussi réjouissant.

Bilan

Pro Senectute Suisse affiche un bilan solide. Le capital d'organisation a augmenté de KCHF 532, pour atteindre KCHF 20 440. Le taux de réserve s'élevait fin 2017 à 12,8 mois, à savoir dans la fourchette de 3 à 18 mois recommandée par la ZEWO et en-dessous de la limite de 18 mois nouvellement fixée par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Environ 38% du capital de l'organisation, soit KCHF 7775, sont dévolus

au fonds de développement et des projets, destiné à des projets porteurs pour l'ensemble de l'organisation et les organisations de Pro Senectute. Des montants d'environ KCHF 1471 (soit 19%) de ce fonds ont déjà été approuvés pour des projets en cours ou prévus et sont considérés comme réservés.

Gestion des risques

Pro Senectute Suisse réalise chaque année une analyse des risques. Si besoin est, elle définit de nouvelles mesures et surveille les mesures existantes.

Perspectives

Le nouveau contrat de subvention 2018-2021 avec l'OFAS a des répercussions financières importantes pour Pro Senectute Suisse également, en particulier à partir de 2021. En 2018, les questions de mise en œuvre opérationnelle sont prioritaires. Les perspectives en matière de produits des services et de dons sont bonnes. Trois partenariats stratégiques liées au 100^e anniversaire se poursuivront en 2018 à l'échelle nationale. En outre, Pro Senectute était en 2017 une nouvelle fois partenaire de l'action de dons de Migros pour Noël. La part qui nous revient sera versée en 2018.

Béatrice Fink

Responsable Finances, Marketing & Informatique

Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

Bilan au 31 décembre (en KCHF)	Remarques	2016	2017
Liquidités	E1	10'625	13'839
Titres	E2	10'595	10'299
Créances	E3	1'787	1'186
Stocks et prestations non facturées	E4	75	67
Actifs de régularisation	E5	1'500	332
Actif circulant		24'582	25'724
Immobilisations corporelles	E6	1'002	924
Immobilisations incorporelles	E7	1'628	1'408
Actif immobilisé		2'630	2'332
Total des actifs		27'213	28'056
Dettes	E8	2'177	2'394
Passifs de régularisation	E9	1'730	1'488
Provisions à court terme	E10	108	525
Capitaux étrangers à court terme		4'016	4'406
Capitaux étrangers		4'016	4'406
Capital des fonds affectés	E11	3'289	3'209
Capitaux étrangers (capital des fonds y compris)		7'304	7'616
Capital de la fondation		5'000	5'000
Capital libre		5'162	5'352
Capital lié		9'729	10'069
Résultat annuel		17	20
Capital de l'organisation	E11	19'908	20'440
Total des passifs		27'213	28'056

Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

Compte d'exploitation (en KCHF)	Remarques	2016	2017
Produits des services / produits des ventes	E12	6'167	9'274
Contributions des pouvoirs publics	E13	6'673	6'934
Dons, legs, recherche de fonds	E14	1'482	2'780
Total recettes d'exploitation		14'322	18'987
Charges de personnel		-1'775	-1'951
Charges d'exploitation		-2'848	-3'117
Amortissements		-71	-393
Conseil et information		-4'694	-5'461
Charges de personnel		-743	-768
Charges d'exploitation		-873	-1'378
Amortissements		-13	-19
Services		-1'629	-2'164
Charges de personnel		-11	-9
Charges d'exploitation		-1	0
Amortissements		0	0
Promotion de la santé et prévention		-12	-9
Charges de personnel		-541	-557
Charges d'exploitation		-124	-132
Amortissements		0	0
Sport et mouvement		-665	-689
Charges de personnel		-575	-602
Charges d'exploitation		-204	-290
Amortissements		0	0
Formation et culture		-779	-892
Charges de personnel		-69	-75
Charges d'exploitation		-13	-27
Amortissements		0	0
Travail social communautaire		-82	-102
Charges de personnel		-504	-523
Charges d'exploitation		-246	-232
Amortissements		-33	-38
Construction et pérennisation du savoir		-783	-793

Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

Compte d'exploitation (en KCHF)	Remarques	2016	2017
Charges de personnel		-1'126	-1'173
Charges d'exploitation		-1'402	-4'293
Amortissements		-145	-161
Information et travail de relations publiques		-2'673	-5'627
Charges de personnel		-44	-20
Charges d'exploitation		-136	-44
Amortissements		0	0
Relations intergénérationnelles		-180	-64
Charges de personnel		-1'700	-1'959
Charges d'exploitation		-91	-844
Amortissements		-122	-110
Charges administratives		-1'912	-2'912
Charges de personnel		-105	-100
Charges d'exploitation		-389	-364
Amortissements		0	0
Recherche de fonds		-494	-464
Total charges des prestations	E15	-13'902	-19'178
Résultat d'exploitation		420	-191
Produits financiers		452	1'129
Charges financières		-38	-43
Autres produits	E16	96	108
Autres charges	E17	-76	-550
Résultat avant les modifications du capital des fonds et du capital de l'organisation		855	453
Prélèvements des fonds affectés	E11	634	847
Affectation à des fonds affectés	E11	-453	-767
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		1'036	532
Prélèvements du capital lié	E11	1'153	2'786
Prélèvements du capital libre	E11	4	684
Affectation au capital lié	E11	-1'622	-3'108
Affectation au capital libre	E11	-554	-875
Résultat annuel		17	20

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Tableau de financement (en KCHF)	2016	2017
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation	1'036	532
Variation du capital des fonds	-181	-79
Résultat avant les modifications du capital des fonds et du capital de l'organisation	855	453
Amortissements sur des immobilisations corporelles	151	153
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	231	566
Constitution de provisions	0	525
Utilisation des provisions	-102	-108
Variation des titres	-349	296
Variation des créances	-814	601
Variation des stocks	-46	8
Variation des actifs de régularisation	-1'177	1'168
Variation des engagements	-516	216
Variation des passifs de régularisation	585	-242
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-1'183	3'636
Investissements en immobilisations corporelles	-107	-75
Investissements en immobilisations incorporelles	-1'009	-346
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-1'116	-421
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0	0
Variation des disponibilités	-2'298	3'214
État initial des liquidités (au 1 ^{er} janvier)	12'922	10'625
État final des liquidités (au 31 décembre)	10'625	13'839
Dépenses au titre des intérêts	0	0
Recettes au titre des intérêts	0	0

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2017	Bilan au 31.12.2016	Entrées 2017	Sorties 2017	Intérêts	
				internes Transfert	Bilan au 31.12.2017
Fonds Aides financières individuelles	1'532	269	-448	0	1'353
Fonds ZL personnes à revenus modestes	22	134	-138	0	18
Fonds de solidarité	1'501	0	0	0	1'501
Fonds Dév. ensemble de la fondation	42	94	-75	0	61
Fonds Applications informatiques	0	155	-53	0	102
Fonds Outil de saisie stat. harmonisées	125	0	-67	0	58
Fonds Neuroth	67	115	-66	0	116
Total fonds affectés	3'289	767	-847	0	3'209
Exercice 2016	Bilan au 31.12.2015	Entrées 2016	Sorties 2016	Intérêts	
				internes Transfert	Bilan au 31.12.2016
Fonds Aides financières individuelles	1'694	203	-365	0	1'532
Fonds ZL personnes à revenus modestes	31	137	-146	0	22
Fonds de solidarité	1'501	0	0	0	1'501
Fonds Dév. ensemble de la fondation	52	47	-57	0	42
Fonds Outil de saisie stat. harmonisées	192	0	-67	0	125
Fonds Neuroth	0	67	0	0	67
Total fonds affectés	3'470	453	-634	0	3'289

Finalités

Fonds Aides financières individuelles	Atténuation de la pauvreté des personnes âgées, aide financière individuelle directe pour des personnes de 60 ans et plus en situation de détresse
Fonds ZL personnes à revenus modestes	Financement d'abonnements gratuits à Zeitlupe pour bénéficiaires de PC
Fonds de solidarité	Soutien professionnel, organisationnel et financier en cas de difficultés financières et structurelles à des organisations de Pro Senectute ainsi qu'au centre national de Pro Senectute Suisse
Fonds Dév. ensemble de la fondation	Indemnisation pour collab. d'OPS dans organes de l'ens. de l'org.
Fonds Applications informatiques	Alimenté par des organisations de Pro Senectute
Fonds Outil de saisie stat. harmonisées	Garantie du financement du remplacement de l'outil de saisie
Fonds Neuroth	Indemnisation des actions audition des org. cant. de PS

Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2017	Bilan au 31.12.2016	Entrées 2017	Sorties 2017	Intérêts internes	Bilan au 31.12.2017
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Réserve pour la fluctuation des cours	2'033	0	0	0	2'033
Fonds de rénovation	233	14	-4	0	243
Fonds libre	2'895	861	-680	0	3'076
Total capital libre	5'162	875	-684	0	5'352
Fonds de développement et des projets	7'080	2'412	-1'734	17	7'775
Fonds du personnel du centre national	372	680	-210	0	842
Réserve Zeitlupe	1'455	16	-19	0	1'452
Réserve centre de compétence informatique	822		-822	0	0
Total capital lié	9'729	3'108	-2'786	17	10'069
Résultat annuel	17	20		-17	20
Total capital de l'organisation	19'908	4'002	-3'470	0	20'440

Le résultat de l'année 2016 de KCHF 17 a été attribué au fonds de développement et des projets. Des montants d'un total de KCHF 1471 du fonds de développement et des projets ont déjà été approuvés pour des projets concrets en cours ou prévus et sont considérés comme réservés. La part libre se monte à KCHF 6304. Des montants d'un total de KCHF 468 du fonds du personnel du centre national ont déjà été réservés pour des financements uniques de prévoyance du personnel (cf. transactions avec la caisse de prévoyance du personnel).

Exercice 2016	Bilan au 31.12.2015	Entrées 2016	Sorties 2016	Intérêts internes	Bilan au 31.12.2016
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Réserve pour la fluctuation des cours	2'033	0	0	0	2'033
Fonds de rénovation	224	14	-4	0	233
Fonds libre	2'355	540	0	0	2'895
Total capital libre	4'612	554	-4	0	5'162
Fonds de développement et des projets	6'759	1'100	-791	12	7'080
Fonds du personnel du centre national	374	0	-2	0	372
Réserve Zeitlupe	1'141	314	0	0	1'455
Réserve centre de compétence informatique	974	104	-256	0	822
Total capital lié	9'248	1'518	-1'049	12	9'729
Résultat annuel	12	17	0	-12	17
Total capital de l'organisation	18'872	2'089	-1'053	0	19'908

Le résultat de l'année 2015 de KCHF 12 a été attribué au fonds de développement et des projets.

Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

Annexe

Remarques concernant les comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse, Zurich

Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes individuels 2017 de Pro Senectute Suisse ont été élaborés selon les recommandations Swiss GAAP RPC (en particulier Swiss GAAP RPC 21), ainsi que conformément aux prescriptions de la loi suisse, en particulier aux articles du Code des obligations relatifs à la comptabilité et à la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Suisse et sont conformes aux dispositions légales en vigueur, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (Service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Transactions avec des organisations affiliées

Au sens de RPC 15, ce sont les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute qui sont désignées par le terme d'organisations affiliées. Si nécessaire, il est fait mention des parts dévolues à ces organisations dans ce qui suit.

Transactions avec la caisse de prévoyance du personnel

Lors de sa séance du 9 mars 2017, le conseil de fondation de Pro Senectute Suisse a décidé que Pro Senectute Suisse financerait aux collaborateurs nés en 1960 et plus âgés un rachat partiel dans la BVK de KCHF 434 au maximum. Cette aide unique pour la caisse de pension est versée à hauteur d'un tiers chaque année en 2017, 2018 et 2019. En outre, une contribution supplémentaire unique de 2% à la cotisation d'épargne à la BVK est financée pour tous les collaborateurs en 2017, 2018 et 2019.

E1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne comprennent aucune monnaie étrangère.

E2 Titres (actifs cotés en bourse détenus à court terme)

Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours à la date du bilan. Pas de placement en monnaie étrangère.

E3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2016	Bilan au 31.12.2017
Organisations de Pro Senectute	1'144	604
Collectivités publiques : Confédération	0	366
Tiers	644	216
Total	1'787	1'186

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Répartition des créances en « créances provenant de livraisons et de prestations » et « autres créances » :

	Bilan au 31.12.2016	Bilan au 31.12.2017
Créances provenant de livraisons et de prestations	1'002	836
Autres créances	785	350
Total	1'787	1'186

E4 Stocks et prestations non facturées

Il s'agit essentiellement de livres et de brochures destinés à la vente. L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse, c.-à.-d. soit au prix d'acquisition, soit à la valeur d'aliénation réalisable si celle-ci est plus basse. Des prestations non facturées à hauteur de KCHF 9 (KCHF 3 l'année précédente) ont été portées à l'actif pour d'autres organisations de Pro Senectute au 31.12.2017.

E5 Actifs de régularisation (en KCHF)

Paiements anticipés pour les prestations 2018 et avoirs ouverts pour les prestations 2017.

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

E6 Immobilisations corporelles 2017 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2016	Entrées 2017	Sorties 2017	Bilan au 31.12.2017
Mobilier	128	4	0	132
Machines de bureau	113	0	0	113
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	288	22	-37	272
Aménagement locataire de la bibliothèque	387	0	0	387
Matériel informatique	206	39	-177	68
Biens immobiliers	2'632	10	0	2'642
Valeurs d'acquisition	3'764	75	-214	3'624
Mobilier	63	13	0	76
Machines de bureau	69	10	0	79
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	171	25	-37	159
Aménagement locataire de la bibliothèque	337	11	0	348
Matériel informatique	195	8	-177	26
Biens immobiliers	1'917	86	0	2'002
Amortissements cumulés	2'761	153	-214	2'700
Total immobilisations corporelles 2017	1'002	-78	0	924
Immobilisations corporelles 2016 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2015	Entrées 2016	Sorties 2016	Bilan au 31.12.2016
Mobilier	102	26	0	128
Machines de bureau	113	0	0	113
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	312	17	-41	288
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	56	0	387
Matériel informatique	267	4	-65	206
Biens immobiliers	2'628	4	0	2'632
Valeurs d'acquisition	3'762	107	-106	3'764
Mobilier	51	12	0	63
Machines de bureau	59	10	0	69
Véhicules	8	1	0	9
Bibliothèque	187	25	-41	171
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	6	0	337
Matériel informatique	248	12	-65	195
Biens immobiliers	1'832	85	0	1'917
Amortissements cumulés	2'715	151	-106	2'761
Total immobilisations corporelles 2016	1'047	-44	0	1'002

Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes : mobilier 10 ans ; machines 10 ans ; matériel informatique (hardware) 4 ans ; serveurs 4 ans ; véhicules 5 ans ; ouvrages de la bibliothèque 10 ans ; aménagement locataire de la bibliothèque 5 ans ; biens immobiliers 40 ans. Concernant le bien immobilier, il s'agit du siège du centre national (CN) à Zurich. L'immeuble a été acquis en 1977 au prix de CHF 1,7 mio. Les années suivantes, des travaux d'agrandissement et de rénovation ont été entrepris et portés en partie à l'actif.

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

E7 Immobilisations incorporelles 2017 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2016	Entrées 2017	Sorties 2017	Bilan au 31.12.2017
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	1'409	189	0	1'598
Nouveau site Internet	402	25	0	427
Refonte de l'image de marque	213	20	0	233
Nouvelle formule de Zeitlupe	0	112	0	112
Valeurs d'acquisition	2'030	346	0	2'376
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	232	392	0	624
Nouveau site Internet	98	102	0	200
Refonte de l'image de marque	65	53	0	119
Nouvelle formule de Zeitlupe	0	19	0	19
Amortissements cumulés	401	566	0	968
Total immob. incorporelles 2017	1'628	-220	0	1'408
Immobilisations incorporelles 2016 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2015	Entrées 2016	Sorties 2016	Bilan au 31.12.2016
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	520	889	0	1'409
Nouveau site Internet	282	120	0	402
Refonte de l'image de marque	213	0	0	213
Valeurs d'acquisition	1'021	1'009	0	2'030
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	141	91	0	232
Nouveau site Internet	11	87	0	98
Refonte de l'image de marque	12	53	0	65
Amortissements cumulés	171	231	0	401
Total immob. incorporelles 2016	850	778	0	1'628

Les logiciels informatiques inscrits à l'actif sont amortis en 4 ans.

Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

E8 Dettes (à leur valeur nominale en KCHF, sans intérêts)

	Bilan au 31.12.2016	Bilan au 31.12.2017
Collectivités publiques : Confédération	63	35
Collectivités publiques : aide financière individuelle	1'386	1'578
Organisations de Pro Senectute	201	43
Conseil suisse des aînés CSA	85	80
Détenteurs de participations / organes	0	0
Tiers	441	655
Engagements de prévoyance	2	3
Total	2'177	2'394

Répartition des dettes en « dettes provenant de livraisons et de prestations » et « autres dettes à court terme » :

	Bilan au 31.12.2016	Bilan au 31.12.2017
Dettes provenant de livraisons et de prestations	2'017	2'236
Autres dettes à court terme	160	157
Total	2'177	2'394

E9 Passifs de régularisation

KCHF 182 sont imputables au titre des heures supplémentaires, de l'horaire flexible et des vacances accumulés par les collaborateurs et collaboratrices de Pro Senectute Suisse à la fin de 2017 (KCHF 119 l'année précédente). Au total, KCHF 822 concernent les recettes provenant d'abonnements à la revue Zeitlupe qui ont été encaissées d'avance (KCHF 805 l'année précédente). Un total de KCHF 197 est dû aux organisations de Pro Senectute pour des coûts de projets pas encore comptabilisés.

E10 Provisions 2017

(en KCHF)	Bilan au 31.12.2016	Constitution 2017	Utilisation 2017	Bilan au 31.12.2017
Provision pour legs	0	525	0	525
Provision assainissement BVK	108	0	108	0
Total provisions	108	525	108	525
Dont à long terme	0			0

(en KCHF)	Bilan au 31.12.2015	Constitution 2016	Utilisation 2016	Bilan au 31.12.2016
Rentes-ponts courantes	2	0	2	0
Provision assainissement BVK	208	0	100	108
Total provisions	210	0	102	108
Dont à long terme	104			0

La provision pour legs a été constituée pour deux legs reçus qui font l'objet de clarifications juridiques. Concernant la provision pour l'assainissement de la caisse de pension BVK, nous renvoyons à la partie « Autres indications », sous « Prévoyance professionnelle du personnel ».

E11 Capital des fonds et capital de l'organisation

Pour plus de détails, se reporter au « tableau de variation du capital ».

E12 Produits des services / produits des ventes

Dont avec les organisations de Pro Senectute KCHF 3'045 (inter-sociétés), KCHF 1'929 l'année précédente
Dont KCHF 270 affectés (KCHF 67 l'année précédente).

Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

E13 Contributions des pouvoirs publics

Il s'agit des subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse), à hauteur de CHF 6,7 mio en 2017, CHF 6,4 mio en 2016. Sont également incluses à cet endroit les subventions du Fonds AVS selon l'art. 17 LPC (en 2017 : KCHF 103 / en 2016 : KCHF 105).

E14 Dons, legs, recherche de fonds

Pour les dons et les legs, KCHF 403 sont affectés (KCHF 340 l'année précédente).

E15 Charges des prestations

Les chiffres sont présentés conformément aux domaines des prestations stratégiques définis par le « concept de développement pour l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ». Ce concept de développement a été adopté par l'assemblée de la fondation au mois de juin 2007. La part des charges des prestations payée aux organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute s'élève à KCHF 770 (année précédente : KCHF 1'073).

E15 Total charges des prestations

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Charges de projets	Charges admin. / fundraising	Total
Charges de personnel	-5'677	-2'059	-7'736
Charges d'exploitation	-9'513	-1'208	-10'722
Amortissements	-611	-110	-720
Total 2017	-15'802	-3'377	-19'178
Total 2016	-11'495	-2'407	-13'902

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise) en % de la totalité des charges des prestations	2016 17%	2017 18%
--	-------------	-------------

L'augmentation des charges administratives est liée aux activités dans le cadre du jubilé.

E16 Autres recettes

Les autres recettes comprennent les remboursements des assurances, la location de places de stationnement et les contributions des organisations de Pro Senectute pour les dépenses des organes de l'ensemble de l'organisation (dont KCHF 94 sont affectés / KCHF 47 l'année précédente).

E17 Autres charges

Les autres charges comprennent l'entretien des immeubles ainsi que le remboursement des frais aux organisations de Pro Senectute pour la collaboration dans les organes de l'ensemble de l'organisation. En outre, lors de l'exercice 2017, la réserve pour achats d'infrastructures informatiques, qui n'avait plus d'utilité, a été remboursée aux organisations de Pro Senectute (KCHF 475).

Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

Autres indications

Engagements ne figurant pas au bilan

Pro Senectute Suisse est chargée d'administrer les fonds du Conseil suisse des aînés CSA. Ces fonds font l'objet d'une comptabilité séparée, dont seul le solde du compte courant apparaît au bilan (voir point E8).

Dettes éventuelles / créances éventuelles

Le total des contrats de location à long terme (de plus de 12 mois) s'élève à KCHF 675 (année précédente: KCHF 813).

Dans le cadre du legs « Bologna », Pro Senectute Suisse possède un immeuble en Italie depuis 2014. Étant donné que des points importants restent à clarifier sur le plan juridique et de l'estimation, nous avons renoncé à l'inscrire au bilan.

Nombre d'équivalents plein temps

Tout comme pour l'année précédente, le nombre d'équivalents plein temps s'élève pour l'exercice sous revue en moyenne annuelle à plus de 50, mais à moins de 250.

Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Suisse est assuré auprès de la BVK (caisse de pension du canton de Zurich) contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Il s'agit d'une institution du canton de Zurich indépendante de Pro Senectute, dotée d'un plan de prévoyance fondé sur la primauté de cotisations, selon lequel employés et employeurs versent des cotisations définies. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la même période où le paiement a lieu. Il n'existe pas de réserves provenant des cotisations de l'employeur.

Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyance (en KCHF) :

Part économique à charge de Pro Senectute (obligation d'assainissement)		Variation par rapport à l'année précédente	Contributions délimitées à la période	Charges de prévoyance professionnelle	
31.12.2017	31.12.2016			2017	2016
0	104	-104	929	825	575

Le taux de couverture provisoire de la BVK se monte à 100 % au 31 décembre 2017.

Indemnités aux membres de l'organe dirigeant

Durant l'année 2017, un total de KCHF 36 a été octroyé aux dix membres du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse à titre de défraiements, d'honoraires et d'indemnités de séance, dont KCHF 15 à la présidente / au président (total de KCHF 36 l'année précédente).

Indemnités aux membres de la direction

La somme totale des indemnités versées aux trois membres permanents de la direction, y compris les salaires, frais et autres dépenses convenus par contrat, s'est élevée à KCHF 642 (KCHF 635 l'année précédente).

Les taux d'activité cumulés des membres de la direction atteignent 270%.

Services fournis sans contre-prestation

Les dix membres du conseil de fondation ont travaillé bénévolement pendant environ 664 heures pour Pro Senectute Suisse.

Variations après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir une incidence importante sur les comptes 2017 n'est parvenu à notre connaissance.



KPMG SA
Audit

Badenerstrasse 172
CH-8004 Zurich

Case postale
CH-8036 Zurich

Téléphone +41 58 249 31 31
Téléfax +41 58 249 44 06
www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de la fondation

Pro Senectute – Pour la Vieillesse, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et annexe) de la fondation Pro Senectute – Pour la Vieillesse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'auditeur.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales, aux statuts et aux règlements incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux règlements.

KPMG SA

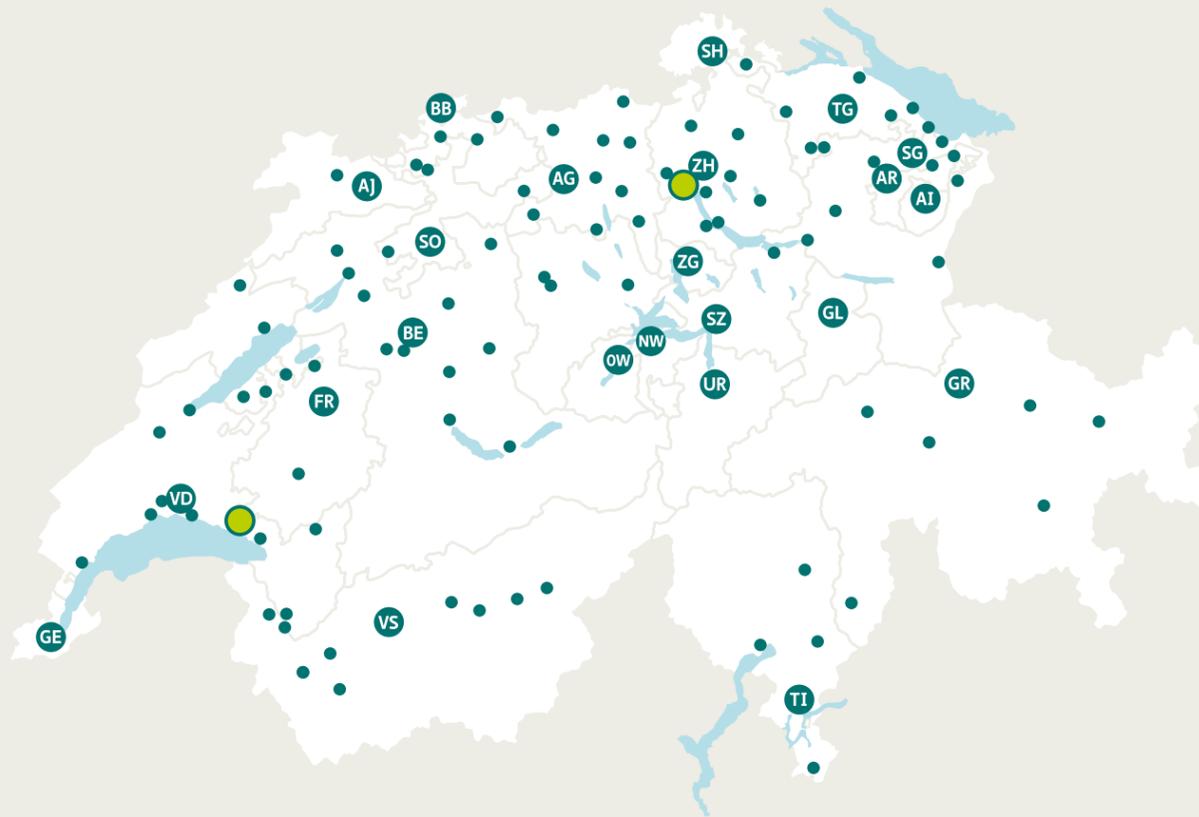
Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Christian Böhi
Expert-réviseur agréé

Zurich, 9 février 2018

Annexe:
- Comptes annuels

Présente dans tout le pays



Pro Senectute est la plus grande et la plus importante organisation spécialisée dans les questions liées à la vieillesse et proposant des prestations aux personnes âgées et à leurs proches en Suisse.

Pro Senectute Suisse a des bureaux à Zurich et Vevey. Les 22 **organisations** cantonales et deux organisations intercantionales **de Pro Senectute** sont des centres de compétence et les premiers interlocuteurs pour toutes les questions relatives à la vieillesse. Des conseils sont prodigués gratuitement aux personnes âgées et à leurs proches dans plus de 130 bureaux de consultation répartis dans tout le pays. Le large éventail de prestations de sport, de formation et de loisirs ainsi que les services d'aide pour le quotidien sont axés sur les besoins de chaque région.

- Pro Senectute Suisse
- Directions des organisations de Pro Senectute
- Bureaux de consultation

Impressum

Pro Senectute Suisse

Centre national
Lavaterstrasse 60
Case postale
8027 Zurich
Tél. 044 283 89 89
info@prosenectute.ch
www.prosenectute.ch

Imprimerie

cube media, Zurich

Tirage

30 exemplaires en français

Publication

Juin 2018
Les comptes annuels de Pro Senectute sont aussi disponibles en allemand et en italien.



Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60
Case postale
8027 Zurich

Tél. 044 283 89 89
info@prosenectute.ch
www.prosenectute.ch